

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 14 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER
et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

27 mars 1862.

Dans sa séance d'hier, le Corps Législatif a reçu communication du projet de budget extraordinaire de l'exercice 1863. La Chambre a discuté le projet de loi concernant les délais des pourvois devant la cour de cassation en matière civile; les divers articles du projet ont été adoptés moins l'article 2, qui réduisait à quarante-cinq jours le délai dans lequel le demandeur en cassation était tenu de signifier l'arrêt d'admission à personne ou à domicile, et l'article 9 qui fixait la durée des mois de délai uniformément à trente jours, au lieu du mois variable du calendrier grégorien. Les deux articles non adoptés ont été, conformément au règlement, renvoyés à la commission; il ne sera procédé au scrutin sur l'ensemble de la loi que lorsque le Corps Législatif aura délibéré sur le rapport nouveau de la commission. Le Corps Législatif a voté ensuite à l'unanimité des 222 membres présents le projet de loi portant modification des délais en matière civile et commerciale.

Le *Moniteur* d'hier reproduit la note du *Constitutionnel*, démentant les bruits de changements ministériels.

Plusieurs préfets appartenant à nos grands centres industriels viennent, dit-on, d'être mandés à Paris.

Afin de réaliser des économies dans son budget, le ministre de la guerre aurait l'intention d'accorder, pendant tout le cours de cette année, de nombreux congés semestriels.

D'après une dépêche de Berlin, du 25 mars, adressée à l'Agence continentale, les négociations concernant un rapprochement entre l'Autriche et la Russie n'ont abouti à aucun résultat. La pierre d'achoppement paraît être la présence du prince Gortschakoff dans le conseil du czar.

Le journal officiel de Saint-Petersbourg publie un décret impérial contenant plusieurs prescriptions de nature à faciliter et

à simplifier le régime de la censure, qui est abolie pour les œuvres des sociétés scientifiques. On vient, en outre, de nommer une commission chargée de réviser la législation sur la presse.

J. ROUBAIX.

Le bruit a couru à la Bourse que l'on avait reçu de fâcheuses nouvelles sur la santé du Pape. Toutefois aucune dépêche officielle n'est venue confirmer ces rumeurs; le *Pays* s'est même empressé de les démentir d'après des informations dont on ne saurait, dit-il, révoquer en doute l'exactitude.

M. le marquis de Lavalette est arrivé à Paris. Son départ subit de Rome, auquel personne ne s'attendait, donne lieu à une foule de conjectures, mais elles ont un caractère beaucoup trop vague encore pour que l'on s'y arrête. Nous ajouterons toutefois, — et cela d'après des correspondances dignes de foi, — que l'on s'attend généralement à voir éclater de graves événements dans l'Italie centrale.

M. de Lavalette a, dit-on, déjà été reçu par l'Empereur.

Parmi les rumeurs colportées au sujet du voyage à Paris de M. de Lavalette, nous mentionnerons celle-ci: notre ambassadeur aurait acquis la preuve que François II serait sur le point de tenter un coup de main dans les Deux-Siciles, et que l'empereur d'Autriche encouragerait les résistances de la cour de Rome.

Le bill relatif au cours forcé du papier d'Etat créé par le gouvernement américain va recevoir son exécution; les derniers avis de New-York ne laissent aucun doute à cet égard. C'est là une mesure fort grave; mais nous n'avons pas ici à l'envisager au point de vue de la politique; nous voulons signaler à l'attention des fabricants en relations d'affaires avec les Etats-Unis une circonstance très importante. Le cours forcé trouve une exception à la douane; les droits d'entrée doivent être payés en or. Cette disposition rigoureuse est formelle.

Un journal anglais des plus sérieux, l'*Economist*, fait observer avec raison combien cette mesure va placer le commerce étranger dans une situation difficile. Des lettres de crédit sur l'Amérique ne suffiront pas, puisqu'avec elles on n'aura que du papier que la douane repousse, il faudra avoir de l'or, mais il

faudra donner une prime qui peut brusquement s'élever fort haut et dont il est impossible de calculer l'importance, car elle est de nature à varier rapidement et fortement. C'est une addition considérable et arbitraire sur des droits de douane déjà augmentés par le dernier tarif, et il paraît difficile d'imaginer un système plus nuisible aux relations avec le dehors. Ajoutons qu'une des principales branches du revenu fédéral est dans les recettes douanières, et que ce revenu sera fortement affecté par une mesure dont les fâcheux effets ne tarderont pas à se faire sentir. Les expéditions du dehors pour les Etats-Unis, déjà bien réduites, vont diminuer encore, et il y aura des modifications importantes dans la balance et, par conséquent, dans le cours du change.

Une correspondance de Londres adressée au *Moniteur* nous apprend aujourd'hui que les travaux d'organisation des exposants français sont le plus avancés, bien que les exposants allemands aient fait aussi diligence. Quant aux Anglais, comme toujours, ils sont loin d'être prêts.

Belgique.

On écrit de Bruxelles, 26 mars : Dans sa séance du 25, la Chambre des représentants belges a ouvert la discussion du budget des travaux publics.

M. Henri Dumortier demande la réduction des tarifs sur toutes les voies de communication. Il signale comme un des fleaux du commerce la grande diversité des tarifs en Belgique. Il entre, à ce sujet, dans des détails, et fournit des exemples.

Au début de la séance, M. Rogier, ministre des affaires étrangères, a cru devoir rectifier les révélations publiées par deux journaux sur le comité secret de samedi dernier. Il a pris l'assemblée à témoin qu'il n'avait nullement proposé d'augmenter le traitement des ministres et l'indemnité des représentants domiciliés hors de Bruxelles.

Il a dit seulement que cette indemnité devenait insuffisante, et la constitution l'ayant fixée une fois pour toutes, il avait songé que, peut-être, on pourrait offrir aux membres de la Chambre, habitants des provinces, l'équivalent de cette augmentation, en leur accordant la circulation gratuite sur les chemins de fer de l'Etat. Le ministre a blâmé l'indiscrétion du membre auteur des révélations.

Le président s'est associé à ce blâme,

et la Chambre y a donné son acquiescement.

Grèce.

On écrit d'Athènes, 15 mars :

Les insurgés de Syra, avec un vapeur hellénique dont ils s'étaient emparés, ont cherché à soulever l'île de Tynos, où ils ont été reçus à coups de fusil; ils se sont dirigés ensuite vers l'île de Kythmos, où se trouvent des réfugiés politiques; là, atteints par les troupes de débarquement qu'avait amenées la corvette *Amélie*, ils ont fait une résistance opiniâtre.

Le chef des révoltés, Leotzayos, a été tué; plusieurs soldats ont été pris.

Des condamnés aux bagnes de Chalcis se sont évadés; la troupe a fait feu, elle en a tué six et blessé quinze; le reste s'est enfui dans les provinces du Nord.

Le télégraphe ayant joué, la force publique de Thèbes, soutenue par les habitants, les a cernés au village Karditza; après une résistance opiniâtre, on est parvenu à se saisir de 14 forçats; plusieurs ont été tués ou blessés, le reste est traqué.

Cependant les affirmations optimistes des journaux grecs et anglais n'empêchent pas les grands Etats de prendre des précautions contre les suites de la sédition militaire de Syrie et de Nauplie. La France, la Turquie, le Piémont, envoient des vaisseaux au Pirée. De plus, on affirme que M. de Borsolle, secrétaire de l'ambassade de France à Athènes, vient de s'embarquer à Marseille. On le dit porteur de dépêches importantes pour le roi Othon.

Amérique.

Une grande diversité d'appréciations est permise et produira sans doute à propos des mouvements militaires dont la malle de New-York vient apporter la nouvelle. Les détails manquent encore, mais il paraît probable que le changement de scène produit par l'évacuation de Manassas et des positions voisines formant avec Manassas une première ligne d'opérations, doit préparer un coup de théâtre. La retraite des confédérés s'est effectuée depuis Aquia-Creek jusqu'aux monts Alleghannys; il y avait longtemps qu'on prévoyait la possibilité de cette manœuvre, et l'inaction des deux corps d'armée sur le Potomac, n'a pas été tellement grande durant cet hiver, que certains faits analogues à l'évacuation de Manassas, mais sur une moindre échelle, n'aient eu lieu déjà. Peut-être n'a-t-on pas oublié que vers Lees-

burg, à différentes reprises, une menace d'avancer de la part des fédéraux était toujours suivie d'un mouvement retrouvé chez leurs adversaires.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Milan, 25 mars.

Devant un grand nombre de Français, de Hongrois et de Polonais, Garibaldi disait aujourd'hui que l'avenir de l'Italie était principalement dans l'alliance française, mais une alliance stricte, sans prépondérance.

Le général quitte Milan demain pour continuer son excursion en Lombardie.

Turin, 25 mars.

On croit que M. Rattazzi cédera la présidence du conseil et du ministère de l'intérieur au général Lamarmora.

Londres, 26 mars.

Dans la Chambre des lords, le comte Carnarvon rappelle les traités concernant la Pologne, et leur incessante violation; il retrace en termes sévères la conduite des autorités russes et il témoigne l'espoir que le czar avisera, et qu'il retablira les droits usurpés, ce qui apaisera la Pologne en donnant satisfaction à l'intérêt européen.

Le comte Russell confirme ces assertions et partage ces espérances; il compte que le czar suivra les avis du marquis Wielopolski et qu'il obtiendra le concours des Russes qui veulent la Pologne libre pour devenir libres eux-mêmes. Il dit que la Pologne a toujours eu toutes les sympathies de l'Angleterre, mais qu'aucun ministre anglais n'a encore conseillé l'intervention en sa faveur. L'Angleterre, toutefois, a fait des remontrances contre les procédés de la Russie. Les fonctionnaires russes ont agi avec précipitation, et ils ont manqué de modération. Cependant si le gouvernement constate que la situation intérieure rend certaines mesures nécessaires pour la tranquillité, il y a lieu de croire et d'espérer, d'après certaines indications, que la Russie se trouve dans une condition seulement temporaire et que des concessions considérables seront encore faites à la Pologne. Si la Russie obtient une plus grande somme de liberté, la Pologne jouira également de plus de liberté.

Le prince Czartoriski assistait à la séance.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 28 MARS 1862.

— N° 2. —

Un cœur de femme.*

CHAPITRE II.

Le lendemain dans la matinée, deux jeunes gens suivaient à cheval le bord de la Meuse, se dirigeant vers les Charmilles. Ils étaient tous les deux grands, bien faits et de figure intéressante. Une vive expression de joie éclatant dans les yeux bruns et sur les traits pleins de franchise de celui qui paraissait le plus jeune. L'autre, blond et pâle, avait un regard rêveur et un sourire empreint de mélancolie qui trahissait des chagrins profonds.

C'étaient Albert Dubreuil et son ami Ernest Wilner.

Ernest appartenait à une riche famille catholique de Berlin. Quoiqu'il eût à peine vingt-cinq ans, le malheur l'avait déjà cruellement éprouvé : son père et sa mère étaient morts du choléra à quelques jours d'intervalle, et maintenant encore il pleurait la perte d'une sœur à peu près de son âge et qui, pendant deux ans, avait été sa

seule consolation. Il voyageait pour essayer de se distraire, et il venait chercher un adoucissement à sa douleur dans l'amitié d'Albert Dubreuil, dont il avait fait la connaissance à Paris l'année précédente. Attirés l'un vers l'autre par une sympathie irrésistible, ils s'étaient étroitement liés dans l'espace de quelques semaines, et depuis ils avaient entretenu une correspondance suivie.

Albert aussi était orphelin, mais depuis si longtemps qu'à peine se rappelait-il la mort de son père. Quant à sa mère, il ne l'avait même point connue. L'unique personne qu'il eût aimée dans son enfance était sa sœur, son aînée de deux ou trois ans. Il ne l'avait jamais quittée, et après le mariage de Suzanne avec Maurice Herbelin, il s'était installé dans la maison de son beau-frère. Son sort était donc bien différent de celui d'Ernest, demeuré seul au monde après s'être vu entouré de tant d'affections. Mais Albert, sans avoir éprouvé les souffrances de son ami, savait les comprendre et y compatir, et il n'était délicates consolations qu'il ne lui offrit.

Ce jour-là, après avoir reçu de bonnes nouvelles d'Espagne, il avait proposé à Ernest de l'accompagner aux Charmilles. Chemin faisant, le jeune étranger admirait avec enthousiasme les rives de la Meuse, et Albert le plaisantait sur la quantité de vers français et allemands qu'allait lui inspirer ce beau pays. Albert était si joyeux ! il aurait tant désiré voir aussi un sourire sur les lèvres de son ami ! et il avait si souvent ouï dire que l'amour-propre d'auteur est une corde toujours prête à vibrer !

Mais il avait beau faire, Ernest paraissait indifférent à ses adroites louanges, déguisées sous une forme badine. Il ne se

mettait ni à lui réciter des tirades, ni à s'étendre complaisamment sur le chapitre de ses poésies. Il finit même par lui répondre d'un ton découragé :

« Des vers ! pour qui en ferai-je maintenant ! Ma pauvre sœur était la seule confidente des pensées intimes que j'exprimais ainsi. Sans ce chiffon de papier que tu as trouvé un jour dans ma chambre, tu ne saurais pas même que j'en ai composé. »

— Eh ! parbleu ! c'est bien ce qui me fâche. Pourquoi tout ce mystère ? Suis-je donc un profane incapable de les apprécier ? Un ingénieur des mines n'est pas forcé d'être poète ; mais il ne lui est pas interdit non plus d'aimer et de comprendre les œuvres d'esprits plus favorisés du Ciel.

— Œuvres, poète, quels termes ambitieux, Albert ! ne me les applique pas, je t'en prie, et surtout cesse de m'en vouloir. Tu verras bientôt de mes pauvres vers ; j'en ferai tout exprès pour toi.

— A la bonne heure ! Mais je connais des personnes d'un goût plus délicat et qui sentiraient bien mieux encore les choses touchantes tombées de ta plume.

— Ta sœur, peut-être ?

— Elle aussi, j'en conviens ; ce n'était pourtant pas d'elle que je voulais parler.

— De qui donc ?

— De sa belle-mère, M^{me} Herbelin, et de ma cousine Elise.

— Ta cousine ?

— Je donne ce nom aux deux sœurs de mon beau-frère, qui, de leur côté, me traitent de cousin. L'alliance de cette famille avec ma sœur établit entre nous une sorte de parenté, et nous nous connaissons depuis si longtemps, que nous sommes

convenus d'adopter un titre moins cérémonieux que le monsieur et le mademoiselle. Eh bien, ma cousine Elise aime beaucoup la poésie ; je la soupçonne même d'être un peu poète, malgré sa discrétion parfaite à cet égard.

— Oh ! elle a raison de garder le secret. La poésie a tant de charmes quand on ne la cultive que pour elle et quand on en fait une confidente !

— Elise est, du reste, une personne très-instruite, très-distinguée, douée d'une beauté de reine et d'un esprit supérieur. On passerait sa vie à la regarder et à l'entendre.

Albert prononça ces derniers mots avec une émotion visible, malgré ses efforts pour paraître indifférent.

« Et sa sœur ? demanda Ernest. — Une délicieuse miniature, si douce et si ingénue qu'on se prend d'affection pour elle dès qu'on la voit, et si délicate qu'on voudrait être son appui, son protecteur, son frère, en un mot. »

Ici Ernest, qui observait attentivement son ami, crut lire dans ses yeux un intérêt plus que fraternel.

« C'est, ma foi, bien dangereux, lui dit-il avec finesse, de se trouver ainsi entre deux feux. Ton pauvre cœur court de grands risques. »

Albert rougit et ne répondit pas, et Ernest, par discrétion, changea d'entretien.

Ils arrivèrent aux Charmilles vers onze heures, et trouvèrent M^{me} Herbelin et ses filles dans un salon où les jalousies baissées ne laissaient pénétrer qu'un demi jour, encore adouci par les draperies rouges retombant sur les grands rideaux de mousseline. Les deux sœurs faisaient de la tapisserie ; leur mère tenait un livre.

Elle accueillit nos jeunes gens avec cette affectueuse politesse du cœur que ne donne ni l'éducation, ni l'usage du monde.

« Soyez le bienvenu, dit-elle gracieusement à Ernest ; la visite d'un ami de M. Albert nous sera toujours agréable. »

Ils s'approchèrent ensuite des deux jeunes filles, assises près d'une fenêtre, une table à ouvrage à côté d'elles. Elise se leva, tendit la main à Albert par un geste d'une cordiale franchise, et salua Ernest avec dignité et modestie.

Troublée à la vue d'Albert et intimidée par la présence d'un inconnu, Clotilde souriait et rougissait, muette et les yeux baissés. Jamais elle n'avait été si jolie ! l'espoir et la joie donnaient à son visage une expression charmante ; à voir son front radieux et son teint légèrement coloré, on oublierait la pauvre enfant languissante et malade.

Elise, au contraire, était pâle et avait la figure un peu fatiguée. Malgré cela, elle était si belle qu'Ernest pensait rêver en la regardant, car elle réalisait l'idéal qu'il avait cru n'exister que dans son imagination. Il contemplant avidement ses traits d'une pureté antique, et suivait d'un œil ravi tous ses mouvements, tandis que, la tête inclinée sur son ouvrage, elle tirait l'aiguille avec activité. Mais lui parlait-elle, levait-elle sur lui ses regards pleins d'âme, souriait-elle, il sentait d'une émotion inconnue et se sentait fier et embarrassé à la fois.

Elise ne s'en apercevait point, préoccupée qu'elle était de sa sœur, qui accablait Albert de questions sur la position qu'il venait d'obtenir. Il était nommé directeur d'un grand établissement métallurgique, qu'une société récemment constituée fondait dans les Asturies, à quelques lieues